

E 2001 (C) 2/37

*Le Ministre de Suisse à Rome, G. Wagnière,
au Chef du Département politique, G. Motta*

L

Rome, 10 avril 1931

Des amis tessinois sont venus nous entretenir de la station radiophonique qui doit être installée prochainement, sauf erreur, sur le Monte Ceneri¹. Il paraîtrait, d'après un informateur généralement bien renseigné, que M. Canevascini, qui doit avoir la haute main dans cette entreprise, compte l'utiliser pour un but de propagande au service de ses amis anti-fascistes italiens, avec la collaboration de M. Borella².

1. *Le Conseil d'Etat tessinois, avait fondé en janvier 1931, l'Ente autonomo per la radiodiffusione nella Svizzera italiana. Le conseil d'administration de cet organisme était présidé par le Conseiller d'Etat socialiste, G. Canevascini.*

2. *F. Borella, avocat, conseiller national socialiste et membre du conseil d'administration de l'Ente autonomo per la radiodiffusione nella Svizzera italiana.*

13 AVRIL 1931

171

Je me fais un devoir de vous signaler cette nouvelle, qui, je veux l'espérer, n'est pas entièrement fondée. Vous comprendrez néanmoins que je m'en inquiète, en raison de nos relations internationales. Une intervention de l'autorité fédérale serait, le cas échéant, hautement désirable.

Je vous serais très obligé de vouloir bien me renseigner sur cette affaire³.

3. Cf. *lettre confidentielle de Motta à Wagnière, du 5 juin 1931: [...]* Laut Konzession muss der Programmdienst im Geiste der Unparteilichkeit betrieben werden, und «es ist alles zu vermeiden, was die guten Sitten verletzen, die öffentliche Sicherheit, Ruhe und Ordnung im Lande oder die guten Beziehungen mit andern Staaten stören könnte».
/... / (E 2001 (C) 2/37).